

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 27 mai 2021.

Présidence : Monsieur David Jean-Maurice

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter les comptes 2020 de l'Association

Total des revenus : **491'167,83** francs

Total des charges : **475'708,60** francs

Excédent de revenus : **15'459,23** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , les décisions mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 27 mai 2021

Le Président



J-M. David

Le Secrétaire



R. Miéville